

Prix d'abonnement :
Deux piastres par An
PAYABLE D'AVANCE.

Tout semestre commencé se paie en entier.
Pour les Etats-Unis, les frais de poste étant obligatoires jusqu'à la frontière, les abonnés auront à payer deux piastres et demi en monnaies du Canada ou l'équivalent en monnaies des Etats-Unis.

PARAIT LE
Mardi et le Vendredi.

Le Franco-Canadien

F. G. MARCHAND, REDACTEUR-PROPRIETAIRE.

Prix des Annonces

Six lignes, première insertion 80
Chaque insertion subséquente 18
Dix lignes, première insertion 67
Chaque insertion subséquente 17
Au-dessus de dix lig. par lig. 7
Chaque insertion sub. par lig. 8

Toutes lettres d'affaires, communications et correspondances doivent être adressées franc de port au propriétaire du Journal.

Vol. VIII.

St. Jean d'Iberville, B. C. Vendredi 14 Février 1868.

No. 72

REVUE ÉTRANGÈRE.

(EXTRAITS DIVERS.)

Etats-Unis.

La question Grant-Johnson-Stanton, etc. est toujours le sujet de toutes les conversations. D'après des renseignements que nous avons eus, on considère comme reflétant avec une grande exactitude les diverses phases de cette importante affaire, voici où en seraient les choses à cette heure :

M. Johnson aurait préparé un mémoire justificatif de sa conduite, signé par quatre des membres du cabinet. Ce document devait être adressé, sous forme de lettre, au général Grant, mais celui-ci ayant donné à entendre qu'il le renverrait à son auteur sans le lire, on aurait alors résolu de le transmettre au Congrès sous forme de message. Ici, le même obstacle se présentait, car il était évident que le Congrès n'autoriserait pas la lecture du message. En présence de ce double obstacle, le Président se serait décidé à donner à ce mémoire la forme d'un appel au peuple qu'il se réserve de publier à la première occasion favorable. Quant à la menace de mise en accusation proférée contre lui par les radicaux, il ne paraît pas s'en effrayer outre mesure. Il maintient que la Constitution, en le rendant responsable de la fidèle exécution des lois, interdit aux membres de son cabinet d'émettre des ordres sans son assentiment. Il croit donc être resté dans la légalité en défendant au général Grant d'obéir aux ordres de M. Stanton avant d'avoir préalablement consulté les vœux de l'Exécutif. Il persiste enfin à n'entretenir aucune relation officielle avec le secrétaire actuel de la guerre, et il entend que les membres de son cabinet fassent de même. M. McCulloch ayant contrevenu à cet ordre, on croit généralement que la direction des finances lui sera retirée et qu'elle sera donnée à un des nombreux membres de la famille Blair.

Du côté du Congrès, on poursuit avec activité la réalisation du programme révolutionnaire adopté dès le début de la session. Le bill supplémentaire de reconstruction sera vraisemblablement voté par le Sénat dans la séance de lundi; le bill décrétant la suspension des fonctionnaires mis en accusation, et celui qui restreint les pouvoirs de la Cour Suprême seront aussi votés dans les premiers jours de la semaine prochaine. Quant à la mise en accusation de M. Johnson, elle viendra après, suivant la tournure que prendront les choses. Si nous en croyons certaines correspondances, il se peut, toutefois, que les événements se précipitent avec une rapidité alarmante. Voici ce que nous lisons dans la correspondance washingtonienne de l'Express d'hier soir :

Nous glissons chaque jour davantage sur la pente révolutionnaire, et les choses en général sont dans un tel état de dislocation qu'il est impossible de prévoir ce que le lendemain amènera. Le président Johnson se rend un compte exact de la situation, et sait ce qui lui coûte à prendre la veille une détermination pour le lendemain. Il préfère l'attitude expectante. Le Congrès sénatorial qui a été tenu mercredi sous la présidence de M. Stanton a été très-orageux. Qui peut dire qu'un mandat ne va pas être lancé du jour au lendemain par quelque directeur imprévu, pour mettre le Président en état d'arrestation, et qui oserait douter que le général commandant les armées des Etats-Unis ne soit pas disposé à exécuter cet ordre ?

Nous sommes entrés dans une mauvaise voie, et nous pouvons être sûrs que ceux qui nous y ont poussés ne feront point un pas en arrière.

La convention radicale de l'Etat de New-York, réunie à Syracuse, s'est ajournée après avoir nommé des délégués à la grande convention qui doit élire les candidats à la présidence et à la vice-présidence des Etats-Unis. Les candidats dont le choix est recommandé sont le général Grant et M. Fenton, le gouverneur actuel de l'Etat.

La convention constitutionnelle de la Louisiane a cru devoir prendre une décision déclarant nulle et non avenue l'ordonnance de sécession de la Louisiane, passée le 26 janvier 1861; de même la constitution de 1864 et toutes autres constitutions antérieures de l'Etat de la Louisiane sont déclarées annulées et remplacées par la constitution actuelle ment élaborée.

M. Baher, commissaire des rues de la Nouvelle-Orléans, ayant refusé de déférer à un ordre du général Hancock qui lui donnait un successeur et lui enjoignait de remettre son service au nouveau titulaire, a été expulsé de son bureau par la force armée.

M. C. C. Richardson, délégué à la convention de la Georgie, et atteint d'un coup de feu, lundi dernier, à Atlanta, par le capitaine Timony, ancien officier de l'armée fédérale, a succombé à sa blessure. Sa mort a été annoncée à la convention, qui s'est immédiatement ajournée après cette communication.

Les révélations relatives aux fonds secrets du département d'Etat pour solder les services d'agents à l'étranger, ont causé à New-York une vive émotion. Le nom de Garibaldi, compris dans la liste de ces agents, a été accueilli avec une expression mêlée de surprise et de désempolement.

Il est toujours question dans les dépêches de Washington de la détermination qu'ont prise les radicaux de mettre M. Johnson en accusation avant la fin de ce mois; mais il paraît qu'au moment de passer de la théorie à la pratique, les républicains modérés, dont l'appoint est nécessaire pour obtenir un vote des deux tiers, hésitent à donner leur concours à cette mesure. Nous ne tarderons pas à savoir à quoi nous en tenir exactement sur le succès possible du projet de mise en accusation, car les radicaux, pour se compter, ont résolu de provoquer cette semaine un scrutin d'épreuve dans la chambre sur une question relativement peu importante.

On annonce l'apparition prochaine d'un pamphlet dans lequel la carrière publique et militaire du général Grant sera passée au tamis de la critique. L'auteur de cette brochure, qui est, dit-on, destinée à faire sensation parmi le monde de la tempérance, n'est autre que M. Ben Butler, l'ex-commandant de l'armée du James, et l'ennemi personnel le plus acharné du général Grant.

Mexique.

La campagne contre les Indiens Yaqui se poursuit vigoureusement. Quatre de leurs chefs ont déjà été pris et fusillés.

Les crimes se multiplient sur tous les points du territoire : Une dame américaine a été trouvée assassinée près de la ville de Guadalajara; elle avait reçu sept coups de stylet dans la poitrine. On ignore le nom de la victime, qui paraissait âgée de 24 ans. A Victoria, deux américains, nommés Cook et Pillow, qui se rendaient du Texas à Tehuacan, ont également été assassinés par des Mexicains.

Les nouvelles de la capitale ne sont pas moins sanglantes. Dans une rencontre entre la police et des militaires, on ne dit pas à quel sujet, quatre colonels ont été tués. On dément le bruit que le portefeuille de la guerre ait été offert à Porfirio Diaz, lequel sollicitait un congé à Oaxaca.

La fille du Président Juarez était sur le point d'épouser un membre du congrès pour le Yucatan.

Marquez est arrivé à la Havane sous le nom de Morquecho. Suivant les détails qu'il a donnés lui-même sur son évasion, il n'est parvenu à déjouer la surveillance des nombreux soldats, autrefois sous ses ordres, qu'il a rencontrés tout le long de la route, qu'en jouant, avec un naturel parfait, le rôle d'un idiot. Il était si bien entré dans ce caractère que pas un de ses anciens compagnons d'armes ne l'a reconnu. A la Vera Cruz, il a assisté à une conversation des généraux Porfirio Diaz et Alatorre qui s'entretenaient, sans défiance de l'idiot qu'ils croyaient incapable de les comprendre, des mesures à prendre pour réprimer la rébellion dans le Yucatan.

Marquez paraît âgé de 50 à 55 ans; il est de petite taille; son visage est tout défiguré par les cicatrices des blessures qu'il a reçues. Ce qu'il y a de plus remarquable en lui est l'extrême douceur de sa voix, qui ne laisserait jamais soupçonner qu'on se trouve en présence d'un des hommes les plus féroces du Mexique, c'est-à-dire, du monde entier.

Abyssinie.

Aux derniers avis reçus de l'expédition anglaise en Abyssinie, l'armée de la reine s'avance dans l'intérieur.

Quinze cents hommes, tirés de toutes les armes, avaient quitté le camp de Senafe, le 26 janvier, pour se diriger sur Antolo, en vertu d'un ordre du major général Napier.

Les Indiens qui, ayant suivi l'armée régulière en quantité considérable, étaient devenus un embarras, ont été ramenés dans leur pays par des transports partant de la baie Annesley, à l'exception du petit nombre de ceux dont les services sont indispensables dans le camp ou dans le commissariat.

Les troupes en marche sont redevables de grands soulagements aux inventions américaines. C'est ainsi qu'un puits creusé, suivant le système américain, à un endroit appelé Coomagloo, leur donne une eau pure et abondante.

La ligne des côtes, entre les différents points de débarquement établis par les Anglais, a été pourvue de canaux, de manière à assurer la sécurité des mouvements des bâtiments de guerre et de transport, et à faciliter l'embarquement et le débarquement des hommes et de tout le matériel militaire.

On dit à Alexandrie qu'en vertu d'une convention intervenue entre le Vice-Roi et les autorités anglaises, le gouverneur égyptien de Quassonah a été révoqué avec l'approbation du cabinet de Londres.

VARIÉTÉS.

Le Pape vient de conférer la décoration de l'ordre de Saint-Grégoire à une dame américaine, Mme Catherine Rone, en reconnaissance du dévouement qu'elle a montré en soignant les blessés du combat de Mentana.

Scribe avait loué une maison à Saint-Mandé pour y passer l'été. A peine installé, il se met en quête d'un villageois, possesseur

d'une vache laitière. On le lui indique.

— Mon brave homme, dit Scribe, tous les matins mon domestique viendra chercher une pinte de lait.

— Bon ! c'est huit sous.

— Par exemple, je veux du lait pur, très-pur.

— En ce cas, c'est dix sous.

— Vous le trairez devant mon domestique.

— Oh ! alors c'est quinze sous.

Les tigres de Java.—L'île de Java doit être un séjour plein de charmes. L'année dernière, 148 personnes ont été dévorées par les tigres, contre 131 l'année précédente. Les crocodiles mangent environ 50 personnes par an et les serpents, en ont fait périr 35 ou 40. Le tout est attesté par les documents officiels. Le gouvernement hollandais a offert une prime de 22 guilders (50 frs.) pour chaque tête de tigre, mais cette récompense a jusqu'ici produit fort peu d'effet.

Embaumée dans du coton.—On a trouvé à Memphis, dans deux balles de coton, les restes parfaitement conservés d'un cadavre de femme. Le coton étant emmagasiné dans dans le même entrepôt depuis deux ans, il est évident que la mort devait remonter à cette période.

Nouvelles d'Alaska.—Les nouvelles de l'Amérique russe, ou plutôt de la Sibirie américaine, vont jusqu'au 24 janvier. La garnison avait de bons abris, les Indiens étaient tranquilles, et le temps était délicieux.

Les troupes avaient été payées et l'argent était abondant; les greenbacks étaient reçus avec grand plaisir par les gens du pays, et circulaient au taux de 70 cents le dollar.

Les derniers soldats russes étaient partis le 24 janvier à bord d'un navire de leur nation, qui les conduisait aux rives d'Amoor.

Jocrisse n'est pas mort !—Le grand jury général du comté de Tipperary, en Irlande, était appelé dernièrement à prendre des mesures touchant la surabondance des prisonniers, dont le nombre va grossissant tous les jours, depuis que l'on a arrêté des teniers à la douzaine, et voici les résolutions qu'il a prises :

Résolu :—Que la prison actuelle est insuffisante, et qu'il est nécessaire d'en bâtir une seconde.

Résolu :—Que les matériaux de l'ancienne prison seront utilisés dans la construction de la nouvelle.

Résolu :—Que l'ancienne prison ne sera démolie que lorsque la nouvelle sera complètement terminée.

PROCÉDÉS PARLEMENTAIRES.

CONSEIL LÉGISLATIF.

Séance du 11.

Trois pétitions sont présentées; l'une demandant de l'aide pour les chemins de Kinogoni et Alma.

Le bill concernant l'interprétation des statuts tels qu'amendé, — Adopté.

Le Conseil en comité général adopte le rapport du comité des ordres permanents; renvoyé au comité des impressions.

Les bills suivants reçus de l'Assemblée Législative, sont lus pour la première fois, le premier pour l'incorporation de l'Union St. Pierre de Bienville de Lévis. Pour annexer une partie de la Seigneurie de Belair, aux

paroisses de St. Ambroise et de Ste. Catherine.

Pour permettre à M. D. D. Resette d'être admis au notariat.

Le rapport du comité collectif de la bibliothèque est reçu.

Les bills suivants subissent leur seconde lecture et sont renvoyés au comité des bills privés :

Pour faciliter le partage des biens de la succession de feu John Coffin.

Pour autoriser les sœurs de charité de Montréal d'acquiescer des propriétés jusqu'à un certain montant, et d'en disposer.

Pour incorporer la Société St. Jean Baptiste de la ville de St. Jean d'Iberville.

Pour amener l'acte d'incorporation de l'Union St. Joseph de St. Jean d'Iberville.

L'Hon. M. Beaubien propose que le message reçu de l'Assemblée Législative concernant la distribution des documents de la session soit renvoyé à un comité spécial composé des Hons. MM. Léry, Bryson, Ross et Beaubien—Adopté.

Le Conseil s'ajourne à 5 heures.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Séance du 11.

M. Marchand s'enquiert si c'est l'intention du Gouvernement d'introduire un bill pour la protection des colons.

L'Hon. M. Chauveau, en réponse, dit que deux mesures à cet effet sont soumises à la considération du Gouvernement sur la colonisation, les chemins, et les nouvelles facilités à accorder aux colons, et qu'elles seront présentées durant cette session, si c'est possible. Le comité de colonisation est occupé de préparer un rapport pour cette session, bien qu'il rencontre de grandes difficultés.

L'Hon. M. Dunkin dit qu'il pense devoir donner son exposé, vendredi ou samedi, bien qu'il n'ait pas encore reçu d'Ottawa, la liste des paiements faits depuis le premier juillet dernier.

L'Hon. M. Chauveau propose que la Chambre siège le Samedi à 11 heures, et que tous les jours de la semaine prochaine, soient des jours du gouvernement.

La Chambre se forme en comité sur les clauses générales et de l'acte des Compagnies à fonds commun et sur le bill pour l'incorporation des Compagnies, autrement que par l'acte de la Législature. Le comité rapporte progressivement.

Les bills suivants subissent leur seconde lecture : bill concernant la charge de Secrétaire et de Registrateur Provinciaux; bill concernant la charge d'Imprimeur de la Reine; concernant l'érection des paroisses; pour remplacer l'Orateur du Conseil Législatif dans certains cas. Pour amener l'acte d'incorporation de la Compagnie de Chemin de Fer à passer de la cité de Montréal; pour amener l'acte d'incorporation de la ville de St. Jean.

M. Gendron s'enquiert si c'est l'intention du gouvernement de dépenser les argentés pour la construction de la rivière Yamaska.

L'Hon. M. Chauveau répond que ces travaux appartiennent au gouvernement général.

M. Fortin demande si c'est l'intention du gouvernement d'établir un département des chemins et ponts, etc., pour les surintendants des municipalités sous le contrôle du gouvernement.

L'Hon. M. Chauveau répond que le gou-

Feuilleton du Franco-Canadien.

LÉONTA LA QUARTERONNE.

PAR ALFRED D'AVELINE.

VII.— Dans l'Hôtel de Saint Louis.

(SUITE.)

Une fois le contrat de vente signé et le prix payé, il se trouva le légitime propriétaire de l'esclave, et il en ressentit un indéfinissable bonheur. Aussi donna-t-il immédiatement à Weston l'ordre de la faire conduire, dans une voiture fermée, à l'hôtel Saint-Louis, où il était logé et où il allait l'attendre; mais il leur recommanda avec une insistance dont ils eurent quelque peine à comprendre le motif, de s'arranger de manière à ne faire savoir à personne ce que Léonta était devenue. Après quoi il s'achemina à grande pas vers l'angle d'une rue voisine, où il monta dans un fiacre et disparut de toute la vitesse des chevaux.

A peine le jeune homme fut-il parti, que Weston chargea un des nègres d'aller chercher une voiture. Puis il se rendit auprès de Léonta.

Ce ne fut pas sans un profond étonnement qu'il remarqua le changement total qui s'était opéré dans la quarteronne depuis la visite de M. de la Vallée. Ses larmes étaient séchées; son visage était tout souriant, et l'éclat de ses yeux trahissait tout à la fois

une vive satisfaction intérieure et un inébranlable espoir dans l'avenir.

La surprise du négrier s'accrut encore lorsque, s'étant approché de la jeune esclave, il lui eut appris qu'elle venait d'être achetée par M. de la Vallée et qu'il l'eût vue joindre les deux mains et lever les yeux vers le Ciel comme pour lui rendre grâces du bonheur qui lui était donné.

— Il faut que tu saches, mon enfant, ajouta Weston, que ton nouveau maître est un des plus riches marchands d'esclaves de la Havane, et je puis t'assurer que tu n'auras pas à te plaindre de lui appartenir; car il te traitera avec une douceur que tu pourrais difficilement espérer ailleurs, peut-être.

Puis il enjoignit aux nègresses d'aider Léonta à changer de robe, et, un moment après, il quitta le salon.

En attendant que M. de la Vallée exerçât, lui aussi, le commerce des nègres, la jeune fille avait éprouvé un indicible serrement de cœur, et un frisson lui avait parcouru tous les membres. Mais la mystérieuse impression que l'étranger avait produite sur elle et dont elle n'osait pas se demander compte à elle-même, la pitié sympathique qu'il lui avait témoignée, les égards presque respectueux avec lesquels il l'avait traitée, la douceur qui se peignait dans sa mâle physionomie, tout concourut à rassurer bientôt la pauvre enfant et à dissiper jusqu'à la moindre trace de la crainte et même, disons-le, jusqu'à la répugnance qu'avait fait naître en elle la qualification donnée par Weston à M. de la Vallée.

Il suffit de quelques minutes d'aussi habiles caresses que les deux nègresses pour changer la toilette de la quarteronne, lui ajuster une élégante robe de soie noire et à lui disposer sur la tête un épais voile de dentelle noire aussi.

Après quoi Weston conduisit Léonta à la voiture qui venait de s'arrêter à la porte de la maison, y entra avec elle et se fit diriger vers l'hôtel Saint Louis.

M. de la Vallée se trouvait déjà sous le portail au moment où le véhicule y arriva. Il en ouvrit lui-même la portière, aida l'esclave à en descendre, lui offrit le bras, monta avec elle le grand escalier et l'introduisit dans un somptueux appartement qu'il occupait au premier étage du vaste hôtel, et qui se composait d'une suite de pièces toutes meublées avec une extrême élégance.

— Mon enfant, lui dit le jeune homme en la débarrassant du voile dont elle était enveloppée, te voici chez toi. Latone, ma vieille femme de charge, et Rob, mon valet de chambre, sont entièrement à tes ordres. Quand nous aurons dîné, nous sortirons ensemble; car je veux que tu choisisses toi-même les toilettes qui te plairont. Seulement je te demande une chose, c'est que tu aies confiance en moi et que tu reprennes la tranquillité d'esprit dont tu as tant besoin. Le salon où nous voici est le tien. La porte que voilà est celle de ta chambre, où tu trouveras tout disposé pour te recevoir. Maintenant, je te laisse seule, je vais faire quelques courses, et lorsque je reviendrai, il me suffira de te voir un peu de gaieté et de confiance pour

avoir la certitude que tu as foi dans ma sympathie et surtout dans ma loyauté.

Ayant dit ces mots, il serra avec une affection presque resplendissante la main à la quarteronne, qui, les yeux baissés, demeurait immobile et muette de surprise et d'émotion.

M. de la Vallée s'étant retiré, une vieille nègresse entra dans le salon : c'était Latone.

— Madame a-t-elle besoin de mes services? demanda-t-elle avec une soumission et des témoignages de respect qui ne permettaient point de douter qu'elle ne considérât la nouvelle venue comme la maîtresse absolue de la maison.

Celle-ci en fut tout troublée. Ses joues s'empourprèrent d'une vive rougeur, et elle balbutia d'une voix mal assurée :

— Je vous remercie; je n'ai pas besoin de vous pour le moment.

— Quand il plaira à madame de m'appeler, elle n'a qu'à donner un coup de sonnette, voici le cordon, répondit la nègresse en montrant à Léonta un câble de soie qui pendait dans l'angle de la cheminée.

Après quoi elle se recula vers la porte en faisant force révérences comme si elle se fût trouvée dans une église.

A peine Léonta se trouva-t-elle seule qu'elle essaya de rassembler ses esprits. Tout ce qui venait de se passer lui avait paru l'effet d'un rêve. Mais peu à peu elle se mit à raisonner la situation étrange qui lui était faite, et elle en fut effrayée. Toute entière à la merci de l'homme opulent qui venait de

l'acheter, environnée, comme par enchantement, d'un luxe dont on n'entourait pas d'ordinaire une simple esclave, qu'allait-elle devenir? Quel sort lui était réservé? Cette question la glaça jusqu'à la moelle des os. Trop naïve, trop candide, trop pure d'esprit et de cœur pour entrevoir toute l'étendue du péril où elle était, elle en comprit cependant par instinct l'affreuse immensité. Aussi se laissa-t-elle subitement tomber à genoux, et, se croisant les deux bras sur sa poitrine pendant qu'elle levait les yeux au ciel :

— Seigneur, dit-elle, sauve-moi ! Et toi, ma mère, qui es dans les cieux, demande lui de veiller sur ton enfant et de ne pas retirer d'elle sa protection et sa miséricorde !

Elle sentait encore s'augmenter son angoisse à mesure qu'elle promenait ses regards autour d'elle et qu'elle reconnaissait tous les détails du luxueux ameublement dont le salon était garni. Des splendides objets qui l'entouraient, elle porta sa pensée sur M. de la Vallée lui-même, et sa crainte ne fit que s'accroître. Autant la respectueuse déférence du jeune marchand d'esclaves lui avait inspiré de confiance, autant elle commençait à le redouter; car la bonté et les égards qui lui avait témoignés, à elle, femme de couleur, lui paraissaient si extraordinaires qu'elle ne put se défendre d'y voir une autre raison qu'un simple motif d'humanité, et cette idée suffisait pour la faire frémir.

Cependant la pauvre enfant ne tarda pas à composer avec elle-même. Elle se dit que c'était faire gratuitement injure à son bien-

SALUT.

- X. "Tu es Petrus".....Desvignes
Chœur avec accompagnement d'Orchestre.
XI. "Ave Maria".....Oscar Martel
Solo et Chœur avec accompagnement d'Orchestre
(Ce morceau est dirigé par l'auteur.)
XII. "Tantum ergo," en ut mineur.....Lambillotte
Chœur avec accompagnement d'Orchestre.
XIII. "Laudate Dominum," 5^e ton.....Platin-Chant
CHŒUR ET ORGUE.
XIV. "Grande Marche de la Victoire".....Vico
Bande des CHASSEURS CANADIENS.

Chaque personne présente à cette grande démonstration catholique sera appelée à faire une offrande en faveur de l'œuvre des Zouaves Pontificaux en Canada.

Un programme plus complet de la fête, contenant de plus la liste des hommes corapotes, le premier détachement des Zouaves Pontificaux, et une liste des souscriptions des villes, des villages, des paroisses, des communautés religieuses et des particuliers, est sous presse et sera mis en vente, au profit de l'œuvre, samedi ou lundi prochain, chez tous les libraires et les marchands de musique de la ville. Prix, 25 sous.

Ce programme sera aussi en vente à la porte de l'Eglise, le soir de la démonstration.

Les cérémonies commenceront à 7 h. p. m. Les portes de l'Eglise s'ouvriront à 8 h.

Afin d'éviter l'encombrement et la confusion, les bannières des bannières auront droit à leurs bannières, et il ne sera pas permis à la foule de se tenir dans la grande allée centrale, qui devra rester libre.

Ca et là.

—Le 10 du courant, on a lancé en Angleterre un navire blindé, l'*Hercule*, qu'on dit être le plus grand de ce genre dans la marine anglaise.

—Le Parlement italien ainsi que les officiers de l'armée et de la marine italiennes doivent donner à Florence un banquet en l'honneur de l'amiral Farragut.

—Le comte de Bismarck est très malade. Il est incapable de quitter Berlin.

—Une députation de loyaux Irlandais s'est présentée, le 10, devant le Secrétaire d'Etat, l'hon. Gathorne Hardy, à Londres, et a présenté une adresse témoignant de leur dévouement, de leur amour et de leur respect à la couronne anglaise. L'hon. G. Hardy leur a répondu d'une manière tout à fait appropriée, et les a chaleureusement remerciés de leur loyauté.

—Le 10 au soir, une bande de fénians ont encore attaqué une patrouille de la police, à Cork, Irlande. La police les a chargés à la baïonnette et en blessa plusieurs. Un des fénians fut tué.

—On dit que l'intention d'entrer en négociations aux fins de reviser le Concordat autrichien a été rejetée par le Pape. D'un autre côté, le Roi de Prusse aurait fait des avances pour resserrer les liens de ses relations diplomatiques avec Rome.

—On annonce que les négociations relatives à la conclusion d'un traité entre le Danemark et la Prusse, pour régler leur difficultés, ont échoué.

—Le grand jury de Dublin ayant trouvé un vrai bill contre le rédacteur du *Dublin Irishman*, M. Sullivan, son procès a commencé le 12. Il a aussi été trouvé vrai bill contre un nommé Martin et plusieurs autres, qui avaient pris part aux démonstrations lors des exécutions de Manchester.

—Le steamer, partant aujourd'hui de New-York pour l'Europe, a à son bord la délégation qui est partie d'Halifax pour l'Angleterre, au sujet du rappel de la Confédération. Le parlement du Nouveau-Brunswick va s'ajourner après ce départ.

—La flotte des Etats-Unis, sous les ordres de l'amiral Farragut, doit quitter prochainement ses postes et faire voile pour les Iles de la Grèce.

—D'après un rapport du comité sur les territoires, l'Etat de Colorado serait dans une position de nature à pouvoir être facilement admis dans l'Union.

—La rumeur s'accroît de plus en plus à Paris que le comte de Bismarck va résigner sa charge.

—La Gazette de l'Allemagne du Nord, l'organe privé de M. de Bismarck, blâme fortement le Baron Von Beust d'avoir cherché avec trop d'acharnement à obtenir l'exil des princes de Hanovre.

—Les nouvelles d'Abyssinie nous mandent que le général Napier se rapproche de plus en plus des forces de l'ennemi. L'avant-garde de l'expédition s'est emparé d'une place qui se trouve entre les Anglais et Théodore. On ne donne aucun détail du combat. On attend avec impatience les dépêches du général Napier.

TÉLÉGRAPHIE.

PARLEMENT LOCAL DE QUEBEC.

CONSEIL LEGISLATIF.

Procédés d'hier au soir.

On fait prêter serment à l'hon. M. Le bouthillier qui prend son siège.
Après la réception des pétitions, les bills suivants sont lus pour la troisième fois : pour annexer une partie de la seigneurie Bélar aux paroisses de St. Ambroise et St. Catherine; pour permettre à M. Bessette de passer son examen devant la chambre des Notaires de Montréal; pour amender l'acte concernant la coupe des bois; pour faciliter le partage de la succession Coffin; pour permettre aux Sœurs Grises de Montréal la possession de nouvelles propriétés jusqu'à un certain montant, et leur

donner le pouvoir d'en disposer; pour incorporer la société St. Jean-Baptiste de St. Jean; pour amender l'acte d'incorporation de l'Union St. Joseph de St. Jean d'Iberville.

La chambre s'ajourne à 4 h.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

On adopte le bill concernant les compagnies à fonds commun et celui amendant l'acte d'incorporation de la ville de St. Jean.

On lit pour la seconde fois ce bill concernant la législation de certains procédés de la chambre des Notaires.

On adopte en comité général le bill, après un débat assez vif à propos de la clause qui oblige ceux qui réclament des dommages à faire une déclaration sous serment. Le bill a été adopté avec un amendement à cette clause.

Le bill relatif à la compagnie de carrière à ardoise subit sa seconde lecture. L'hon. M. Chauveau donne avis qu'on présentera samedi les bills relatifs aux chemins de colonisation et à la protection des colons.

On présentera demain à la chambre l'exposé financier.

La chambre s'ajourne à 6 heures.

Dépêches Générales.

New-York, 12.—M. Stevens, président du comité de reconstruction, a préparé un rapport recommandant à la Chambre de hâter la préparation des différents articles de la mise en accusation du Président. Quant à lui, il est résolu de le faire adopter par le comité, demain au soir. L'acte de mise en accusation est, dit-on, le plus logique et le plus énergique qu'il ait été possible à M. Stephens de formuler.

On croit que le procès de Surratt, fixé au 24 du courant, va être remis de nouveau.

Dépêches de ce matin.

New-York, 13.—Une lettre, adressée de Constantinople au *Herald*, dit que deux frégates turques, chargées de troupes et de munitions, et ayant à leur bord un aide-camp du Sultan, chargé d'un firman accordant de nouvelles concessions, ont mis à la voile pour Candie, la semaine dernière.

Washington, 13.—On a de nouveau soumis aujourd'hui au Sénat un bill relatif à la protection des citoyens américains en pays étrangers, avec tous les amendements proposés.

Lisbonne, 13.—Le gouvernement portugais vient d'autoriser E. Midlicott, banquier de Lisbonne, et T. Rumball, ingénieur de Londres, à poser un télégraphe sous-marin qui devra partir de Falmouth, Angleterre, se rendre à Oporto, aux Iles Açores, puis de là toucher à quelque point de la côte des Etats-Unis. Le coût probable sera de six cent mille livres sterling.

Cork, 13.—La police continue à se faire assaillir dans les rues. Les autorités prennent toutes les mesures nécessaires pour réprimer ces désordres.

NAISSANCE.

A Naperville, le 9 du courant, la Dame de M. Henri Girard, hôtelier, un fils.

BULLETIN COMMERCIAL.

Marché Monétaire.

New-York, 14 Fév. 11.00 heures A. M.		
Or.....	140	
Argent.....	4 1/4	
Change sur New-York.....	70	
Change sur St. Louis.....	91	
Greenbacks.....	69 7/8	
Billets de la Banque Commerciale.....	97 1/2	

MARCHÉ DE ST. JEAN.

St. Jean 14 Fév. 1868		
Fleur par quart.....	\$ 8 00	\$ 8 30
do do cent lbs.....	4 00	4 10
do Bled d'Inde.....	2 90	3 00
do de Sarasin.....	0 00	3 00
Avoine par 40 lbs.....	0 00	0 53
Orge par 56 lbs.....	1 00	0 00
Graine de lin 60 lbs.....	0 0	1 25
do mille 48 lbs.....	1 80	1 60
Pois par minots.....	1 00	0 09
Bled do.....	0 0	1 60
Bled d'Inde 56 lbs.....	1 0	1 10
Sarasin 50 lbs.....	0 00	0 70
Patates.....	0 45	0 50
Oufs par douzaine.....	0 18	0 25
Volailles par couple.....	0 40	0 50
Oies do do.....	0 93	1 50
Dindes do do.....	1 00	2 00
Pigeons do do.....	0 10	0 12 1/2
Beurre frais par lbs.....	0 15	0 20
do sale do.....	0 17	0 20
Saindoux par lbs.....	0 11	0 15
Miel do.....	0 10	0 12 1/2
Lard frais par 100 lbs.....	6 00	7 50
do Mess par quart.....	16 00	18 00
Beuf par 100 lbs.....	4 00	6 00
Foin par 100 bottes.....	5 00	6 00
Paille do do.....	2 0	4 00
Bois à la corde.....	3 00	4 50

UN BIENFAIT PUBLIC.

La santé de nos enfants est certainement la base du bien-être général d'une nation, et de l'accroissement de sa grandeur, et nous n'hésitons pas à donner le titre de bienfaiteur public à celui qui entretient la santé dans nos familles.

Eh! bien, les Pastilles de Vers végétales de Devins vous procureront cette santé que vous désirez; c'est un remède sûr et efficace, qui donnera la vie et la force à l'enfant malade et débile, ramènera les couleurs sur ses jeunes joues et la vivacité à ses yeux appesantis.

Assurez-vous que l'on vous donne les Pastilles de Devins, qui sont chacune d'elles estampillées de son nom, toutes les autres étant pour le moins sans aucune utilité.

A vendre chez tous les principaux marchands de la campagne.

MERVEILLEUX.

Toronto, C. W., 8 juillet 1864.

Messieurs: Je vous envoie un certificat pour le bien que j'ai éprouvé par l'usage de la *Salsepareille de Bristol*. J'ai grandement souffert depuis plusieurs années de rhumatismes aigus; je ne marchais qu'avec les plus grandes difficultés à cause des douleurs que j'éprouvais dans les genoux. Je subis les traitements des principaux médecins de la ville, mais sans succès. Mes amis me conseillèrent d'essayer la *Salsepareille de Bristol*. Après avoir bu la première bouteille, j'étais presque guéri; et aujourd'hui, après ma troisième bouteille, je suis un homme nouveau. Si cela vous plaît, je désirerais que vous donnassiez publicité à ce certificat, afin de faire connaître aux affligés le grand bienfait que je dois à votre inappréciable remède.

Je suis, Messieurs,

Votre dévoué,

EDWARD SCOTT.

MM. R. A. Wood & Frère, Pharmaciens, 230, rue Yonge, chez qui la *Salsepareille* fut achetée, peuvent certifier la vérité de ce que je vous écris.

A vendre par tous les Pharmaciens.

Une révolution dans le traitement Cathartique.

Des milliers de personnes regardent les Pilules apéritives comme une es, ère de médecine dont l'efficacité se détruit par la répétition des doses. En d'autres termes, elles supposent que quelque modéré que puisse être le nombre pris d'abord, on saurait échapper des doses nombreuses à la fin. Les pilules couvertes de sucre de Bristol cependant, font une grande exception—la seule à cette règle générale. Les doses sont toujours modérées, quatre étant le nombre ordinaire de Pilules pour un adulte; la plus forte ne dépasse pas six. L'effet qu'elles procurent est permanent, et il n'est pas nécessaire d'en continuer l'usage afin de prévenir une rechute. Pour la Constipation, le mal de tête, les Frissons et fièvres, Maladie d'estomac, Débilité générale, Colique et les irrégularités du Système chez les femmes, elles sont un spécifique. Ceci peut être reçu comme une règle à laquelle il n'y a pas d'exception. Elles sont mises en fioles et se conservent sous tous les climats. Tous les droguistes d'une réputation établie ont ces Pilules en vente.

PROVINCE DU CANADA,
DISTRICT D'IBERVILLE.

DANS LA COUR DE CIRCUIT

POUR LE DISTRICT D'IBERVILLE.
MERCREDI, le DOUZIÈME JOUR de FÉVRIER,
mil huit cent soixante et huit.

EN VACANCE.

No. 183.
EDOUARD MACDONALD et DUNCAN MACDONALD, tous deux de la ville de St. Jean, dans le District d'Iberville, marchands associés, et faisant commerce et affaires comme tel à St. Jean susdit, sous les noms et raison de E. & D. Macdonald,

Demandeurs,

vs.
EDOUARD SOREL, de la paroisse de St. Grégoire, dans le dit District d'Iberville, cultivateur,

Défendeur.

IL EST ORDONNÉ, sur la motion de L. G. MACDONALD, Avocat des Demandeurs, en tant qu'il appert par le retour de James Eschhart, l'un des Huissiers de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, agissant comme tel dans et pour le District d'Iberville, écrit sur le Bref de Sommation émané de cette cause, que le Défendeur aurait laissé son domicile en cette partie de la Province du Canada, et devant constituer la Province du Bas-Canada, et ne peut être trouvé dans ce District d'Iberville, que le dit Défendeur soit par un avertissement devant cette Cour, et la de répondre à la demande des dits Demandeurs sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit Défendeur de comparaître; et, de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis aux dits Demandeurs de procéder à la preuve et Jugement comme dans une cause ordinaire.

L. G. MACDONALD,
DEP. G. C. C.

Onésime Béliveau.

(Porte voisine au Nord de l'Hôtel Monette.)

Grand assortiment d'Épicerie, Liqueurs, Poisson, Marinades, Fruits, Provisions, Huiles, Lampes, Peintures, Brosses, Verreries, Remèdes Patentés, &c &c &c.

LE TOUT A BAS PRIX.

St. Jean, 24 Mai 1867.

L. C. N. Prefontaine,
MARCHAND

D'Épicerie, de Provisions, Thé, Sucres, Vins, Liqueurs, Tabacs, Sigars, Fleur, Lard, etc., etc.

Aussi en mains un complet assortiment de Bois, Lattes, Bardeaux, Planches et Muidrier de toutes sortes.

COIN DES RUES FRONT ET ST. JACQUES
St. Jean, 14 Juin 1867.

A VENDRE

DEUX EXCELLENTES TERRES!

Situées dans la

PAROISSE DE LACADIE.

La première, ayant six arpents de front, formant une superficie de 160 arpents, située au haut de la Petite Rivière de Montréal, à deux milles et demi du Village. Cette terre est bâtie et toute entière propre à la production du foin.

La seconde, dans la Carrière, dans la partie appelée Bon-Jarret, de sept arpents de front, formant 160 arpents de superficie. Cette terre est bien bâtie, et possède une Sacserie de 45 arpents.

A termes et à des conditions très-libérales. S'adresser à

Jos. PIEDALUE,

Lacadie.

4 Fév. 1868.

EDOUARD CHEVALIER,

HORLOGER,

D'Iberville, se charge-ra de l'exécution d'ouvrages à domicile. Ses ouvrages sont garantis.

Épicerie Nouvelles.

Liqueurs et Provisions de Choix, &c

JAMES O'CAIN

Informé respectueusement le public qu'il a ouvert un magasin dans la maison ci-devant occupée par M. Patrick Scullins, Hôtelier, RUE FRONT, St. Jean, et qu'il offre maintenant en vente un superbe assortiment de Thé, Café, Sucre, Sirop, Épices, Fleur, Lard, Poisson, Sel, Huiles, &c.

Aussi Vins et Liqueurs purs et de bonne qualité en barrique et en bouteilles, et un assortiment général de

Ferronneries, Groceries, &c.

—DE PLUS—

HUITRES FRAICHES, POISSON FRAIS ET SALE, POMMES SECHES ET VERTES.

à très bas prix.

JAMES O'CAIN.

St. Jean, 9 mai 1867.

MOISE LEFEBVRE

Marchand de Chaussures,

ST. JEAN, C. E.

Le soussigné devant faire des changements notables dans son commerce, vendra son vaste assortiment de chaussures de toutes sortes, au

PRIX COUTANT.

M. LEFEBVRE avertit, en même temps, ses débiteurs qu'il désire régler immédiatement tous ses comptes de commerce. St. Jean, 18 Juin 1867.

A. DROLET,

BUREAU: RUE BUSBY, ST. JEAN.

CHEZ J. L'ECUYER, NOTAIRE,

Vis à vis chez M. Delagrave, Avocat.

Escompte des billets promissaires et chèques, achetés des créances chirographaires, hypothécaires et toutes espèces de réclamations.

\$5000.00

A prêter par montants de 5 à 100 piastres sur Billets promissaires approuvés. St. Jean, 1er octobre 1867.

HOTEL DU PEUPLE

TENU PAR

AMABLE LUSSIER,

RUE PARTITION.

Dans l'ancienne maison de Mme. Bonneau.

Les voyageurs et cultivateurs y trouveront tout le confort désirable.—PENSION A BAS PRIX. Il y a une bonne cour de bonnes remises et écuries. St. Jean, 3 Mai 1867.

Aux Dames et Messieurs DE ST. JEAN.

Le Dr. LEFAIVRE Dentiste, élève gradué du collège des dentistes de Pennsylvanie à Philadelphie, informe respectueusement le public qu'il tient son bureau dans la rue St. Jacques, à côté de l'Eglise, où on pourra le consulter sur toutes les branches de sa profession.

Le Dr. Lefavre nettoie, remplit, extrait et pose les dents à des conditions libérales. St. Jean, 18 oct. 1867.

Pharmacie de St. Jean

RUE FRONT, ST. JEAN, C. E.

Un assortiment complet de

REMEDES,

Médecines Patentées, Parfums, Brosses, Eau de Floride, Cologne, Ste. Catherine et Bois de Teinture etc., etc., etc.

PILULES DE TOUTES SORTES

PAIN-KILLER, &c., &c.

F. L. WIGHT.

St. Jean, 4 sept. 1866.

ARGENT A PRETER

Bureau d'Agences.

M. N. J. TESSIER,

ST. HYACINTHE.

Agent général, négociateur d'emprunts sur bien-fonds; marchand à commission, sous-agent de la compagnie d'assurance contre

le feu, la

PHOENIX DE LONDRES.

M. TESSIER a en mains des capitaux qu'il prêtera, au taux de huit par cent, à n'importe quel montant.

N. J. TESSIER,

St. Hyacinthe, 31 Dec. 1867.

A. BERTRAND,

Commerçant de Grains, Foin et autres Produits Agricoles.

Tient maintenant son Bureau dans la bâtisse ci-devant occupée par M. T. ARPIN, sur la Place du Marché, Porte voisine des Bureaux du *Franco-Canadien*.

M. BERTRAND paiera les plus hauts prix pour le Foin et toutes espèces de Graine et de produits.

St. Jean, 12 oct. 1867.

PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE BEDFORD.

Acte Concernant la Faillite, 1864.

DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de DAVID T. R. NYE, FAILLI.

Vendront, le VINGT-NEUVIÈME JOUR de Février prochain, le soussigné fera application à la dite cour pour une décharge, en vertu du dit acte.

DAVID T. R. NYE.

Phillipsburg, 16 Dec. 1867.—20.

Les plus hauts prix sont payés

pour l'Avoine et l'Orge.

Billets Américains achetés et

vendus par

JAS. MACPHERSON,

(Ci-devant Macpherson & Sinclair.)

Rue Front, St. Jean, 1er mars 1867.

A. DEWAR

Confiseur et débitant de Biscuits [Crackers.]

N G ROS ET EN DETAIL,

Vis-à-vis le bureau de poste,

ST. JEAN.

Constatant en mains une grande variété de sucreries confectionnées et de biscuits. AGENT pour la vente des célèbres BOSTON CRACKERS de MM. Fletcher & Sanborn, de Sherbrooke.

On demande un Confiseur.

St. Jean, 4 Juin 1867.

THÉS NOUVEAUX.

ALPHONSE DECELLES

MARDEAND DE

LIQUEURS DE TOUTES ESPECES.

MARCHANDISES SECHES,
Epiceries, Ferronneries, Faïence, &c., &c.
RUE FRONT, ST. JEAN, C. E.

M. DECELLES vient de recevoir un assortiment des plus complets de toutes espèces de marchandises de goût; son fonds de groceries, faïences, ferronneries ne laisse rien à désirer. Il vend aussi des prix très réduits, toutes espèces de provisions, tels que Lard, Fleur, Poisson, &c.
St. Jean, 14 Juin 1867.

OLIVIER LEFEBVRE

Ancien magasin de
M. CHARLES LANGELIER,
Place du Marche, St. Jean, C. E.

Marchand d'Epiceries, Vins, Liqueurs, Lard, Fleur, Sel, Poissons et autres Provisions, Faïences et Verreries, &c.

La longue expérience de M. Lefebvre dans le commerce offre au public les meilleures garanties et lui permet de compter sur le patronage libéral de la ville de St. Jean, d'Iberville et de toutes les paroisses environnantes.

OLIVIER LEFEBVRE.

St. Jean, 14 nov. 1867.

1821.

W. Borbridge

MANUFACTURIER DE
SELLES, HARNAIS, MALLES
ET VALISES,
RUE FRONT, ST. JEAN.

(Etabli en 1821.)

C'est ici que l'on trouve des Sells, Harnais, Malles et Valises au plus bas prix et de la meilleure qualité.

Tous les ouvrages sont garantis.

VENEZ VOIR ET JUGEZ POUR VOUS-MEME.
St. Jean, 14 Juin 1867.

XXX BIERE PALE!

SHERIDAN & MAGUIRE

Propriétaires de la Nouvelle Brasserie,
ST. JEAN.

Prendent la liberté d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils manufacturent actuellement les meilleures qualités de

BIERE DOUCE ET AMERE!

qu'ils vendront au galon ou en bouteilles à des prix extrêmement réduits.

Toute la Bière faite par les sous-signés est garantie pure et exempte de toute altération.

SHERIDAN & MAGUIRE.
St. Jean, 12 oct. 1866.

NOUVEL ETABLISSEMENT DE

BIJOUTERIE ET D'HORLOGERIE!

L. H. MARCHAND.

Vient d'acheter le vaste fonds de Bijouterie et d'Horlogerie de MM. Warrinton & Cie, auquel il a ajouté un grand nombre d'articles de dernier goût, qu'il vendra à des prix très réduits au magasin ci-devant occupé par MM. Warrinton & Cie, Rue Front, St. Jean, vis-à-vis l'Hôtel Mott. On y trouvera un assortiment très varié de Bijouteries de toutes espèces, telles que :

PENDULES en fonte, en bois, ouvragées, &c.—MONTRES en or et en argent.—CHAÎNES en or, en argent, &c.—HORLOGES Américaines et Anglaises.—EPINGLES en or, en argent, en jais, &c., &c.—ANNEAUX, PENDANTS D'OREILLES, &c., de toutes sortes.

Aussi :—Des PIPES en écume de mer, en imitation d'écume, en caoutchouc et en bois.

SERVICES EN ARGENT et beaucoup d'autres articles trop nombreux à détailler.



GRAND ETABLISSEMENT DE FERBLANTERIE.

JOHN HOWIE,

RUE FRONT, ST. JEAN,

Vient d'agrandir son établissement et d'y ajouter un assortiment très complet de POELES de toutes sortes, d'USTENSILES DE CUISINE en ferblanc, en bois, en fer et en métal.

CAGES D'OISEAUX, COUVERTS DE PLATS, &c., &c., &c.

LE TOUT A DES PRIX TRES REDUITS.

Il répare avec le plus grand soin toutes espèces d'articles dans sa branche.

Au public de St. Jean et des environs.

J. McDonough,

MARCHAND-TAILLEUR,

ANNONCE respectueusement qu'il vient de recevoir son assortiment du printemps de

Draps, Casimirs, Patrons de Vestes, &c.

Qui forme incontestablement une des plus belles variétés d'étoffes qui se soit jamais offerte en vente dans St. Jean.

PATRONS NOUVEAUX! Couleurs Nouvelles!

PRIX REDUITS!

Habillements complet pour \$3, \$10, \$12, et au-dessus.

Les messieurs désirant se pourvoir d'habillements pour le printemps ou l'été feront bien de donner leurs ordres sans délai.

Aussi en mains Cravates Collets en toile et en papier, Mouchoirs, Gants, &c. Formant un assortiment élégant, varié et complet.

PRIX TRES MODERES.

Grande réduction de prix pour argent comptant.
St. Jean, 8 mai 1867.

ATTENTION! ATTENTION!

BOURGEOIS & DAVIGNON

Ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont toujours en mains un assortiment

Complet de Marchandises Sèches

Consistant en Draps Noirs, Draps de Dames de toutes Couleurs, Tweeds Anglais et Ecosais, Etoffes du Haut-Canada, de tous prix et de toutes les couleurs.

Indiennes, Cotons, Guillaumes, Colours, Alpaca, Mérinos, Mousselines de Laine Françaises, Châlis, Barèges de toutes les couleurs, Parasols, Bas, Gants, Crinolines, Tapis, Rideaux et Tapisseries de toutes espèces &c., &c., &c.

Ils ont aussi un assortiment des plus complets de

Groceries, Epicerie, Fer en Barre,

Vins et Liqueurs de toutes sortes,

Charbon,

Poeles simples et doubles, &c &c, &c, &c, &c.

Le tout a bas prix.

Allez leur rendre visite avant d'aller ailleurs.

BOURGEOIS & DAVIGNON.

Rue Front, St. Jean, [vis-à-vis le pont d'Iberville.]

8 Mai 1867

PROFITEZ DE CETTE CHANCE!

L'ARGENT EST TRES RARE!

Jos. Ed. CLEMENT & Cie.

Devant dissoudre leur Société au printemps, se sont décidés à vendre

POSITIVEMENT AU PRIX COUTANT,

D'ICI AU 15 FEVRIER PROCHAIN, (1868.)

Epoque de leur dissolution, tout

Leur Fonds de Marchandises Sèches

ET DE MARCHANDISES FAITES.

DE PLUS ILS OFFRIRONT,

COMME PRESENTS DU JOUR DE L'AN,

DES BILLETS DE CHANCE,

pour chaque montant de quatre piastres qu'on achètera.

Jos. Ed. CLEMENT & Cie.

Enseigne du Pavillon Rouge, Rue Front, St. Jean,

23 déc. 1867.

Affligés ne souffrez plus.

Par l'usage de l'Elixir du Dr. Joinville, vous pouvez obtenir une cure permanente, moyennant une dépense insignifiante.

Le succès étonnant qu'a obtenu cette médecine d'une valeur inestimable, pour les débilités physiques et nerveuses, prostration et débilité générale, la perte des forces musculaires, et contre aucune des conséquences des indiscretions de jeunesse, en a fait le remède le plus précieux que l'on ait découvert.

Il fera disparaître toutes les affections, d'apoplexie, excitations des nerfs, l'incapacité de se fixer l'esprit à l'étude ou aux affaires, la perte de mémoire, les idées confuses, les penchants au suicide, la peur, l'insomnie, etc. Il rétablit l'appétit et la santé de ceux qui les ont détruits par les excès sensuels ou les pratiques vicieuses.

Jeunes gens, ne vous laissez plus substituer par les charlatans et les praticiens ignorants, mais envoyez sans délai pour l'Elixir, et soyez à l'instant rendus à la santé et au bonheur. Une guérison parfaite est garantie dans chaque cas.

Prix : une piastre ou quatre bouteilles à la même adresse pour trois piastres.

Une bouteille suffit pour opérer une guérison dans tous les cas ordinaires.

En outre les Pilules Spécifiques du Dr. Joinville pour la guérison prompte et permanente de la Gonorrhée, Gleet, Décharges Utrine, Gravelle, Strictures, et toutes affections des rognons et de la vessie. Guérison opérée dans l'espace d'un à cinq jours. Ces pilules sont composées d'extraits végétaux, qui ne peuvent affecter le système ni affecter le patients de nausées ou de mauvaises haleine. Aucun changement de nourriture n'est requis pendant le traitement, qui ne dérange, en rien, les habitudes ni les occupations du patient. Prix : une piastre la boîte.

L'un ou l'autre des articles sus mentionnés sera expédié soigneusement cacheté et franc de port, par la poste ou l'express, à l'adresse de toute personne en faisant la demande sur réception du prix.

Adressez tous ordres à
BERGER SHUTTS & Co. Chimistes.
No 285 River Street, Troy N. Y.

JAMBONS, LARD.
Morue, harang, maquereau, fromage anglais et américain.

Lard salé d'une qualité très supérieure.

JAS MACPHERSON.

Apprenez une nouvelle bonne et joyeuse, Pour jeunes et vieux, grands et petits : La beauté si rare et si précieuse S'offre à tous : tous peuvent être jolis.

LIQUIDE BLANC,

Emballé de CHASTELLAR.

Pour améliorer et embellir le teint. La meilleure et la plus parfaite préparation en usage pour donner à la peau une nuance magnifique comparable à la perle—nuance qui ne se rencontre que chez la jeunesse. Elle chasse de suite le hâle, les rougeurs, les boutons, les taches, les éruptions, et toutes autres impuretés de la peau, la laissant blanche et claire comme l'albâtre. Son usage ne peut être découvert par les yeux les plus perspicaces, et comme elle est exclusivement composée de végétaux elle est parfaitement sans danger. C'est le seul en usage chez les Français et les Parisiens qui le considèrent comme indispensable à une toilette complète. Plus de 30 000 bouteilles, ont été vendues l'an dernier—garantie suffisante de son efficacité. Prix, 75 centimes seulement. Envoyé par la malle sur réception de l'ordre et de l'argent franc de port, par BERGER, SHUTTS & Co. Chimistes, 285, rue River, Troy, N. Y.

EXCELSIOR! EXCELSIOR!

L'Extremateur de Cheveux

Chastellar,

Pour enlever les cheveux superflus.

Pour les Dames spécialement cet inestimable dépilatoire se recommande de lui-même comme un article presque indispensable pour la beauté féminine, s'applique aisément, ne brûle ni n'endommage la peau, mais agit directement sur les racines. Il est garanti pour faire disparaître les cheveux superflus tant sur les fronts bas que sur toute autre partie du corps, complètement et radicalement, tout en laissant la peau douce unie et naturelle. Cet article est le seul en usage en France et le seul dépilatoire effectif en existence. Prix, 75 centimes le paquet, envoyé franc de port, à n'importe quelle adresse sur reçu de l'ordre par BERGER SHUTTS & Co. Chimistes, 285, rue River, Troy, N. Y.

Dr. M. M. MITIVIER,
RUE STEPHENSON.
Iberville, 5 Avril 1867.

Salsepareille de Bristol.

En Grande Bouteille.



Le grand Purificateur du Sang

C'est aussi un remède sans parallèle pour les Rhumes, Eruptions blanches, Névralgie, Débilité générale du système nerveux, Perte de l'appétit, Langueurs, Étourdissements, et toutes les Maladies de Foie, les Fièvres intermittentes, Fièvres bilieuses, Jaunisse, etc., etc.

C'est le meilleur Remède, et de fait le seul sur lequel on puisse compter pour la guérison de toutes les maladies occasionnées par l'état impur du sang et par l'usage immodéré du calomel.

Les malades peuvent être assurés qu'il n'entre pas, dans ce Médicament, la moindre particule de Substance Mercurielle, Minérale, ou d'aucune Substance vénéneuse. Il est parfaitement inoffensif, et peut être administré aux personnes les plus affaiblies par la maladie, comme aux enfants les plus délicats, sans faire le moindre mal.

Des directions complètes pour se servir de ce Remède se trouvent imprimées sur les Papiers qui enveloppent la Bouteille; et afin de se tenir en garde contre les contrefaçons, voyez si la signature de LANMAN & KEMP se trouve sur l'étiquette bleue.

Seuls Fabricants : LANMAN & KEMP.

Nos. 63 71 et 73, Water St., New-York, E.-U.

A vendre par tous les pharmaciens en Canada. A St. Jean par F. L. Wight et J. B. Carrière, marchand.

21 décembre 1863.

Carreau & Rainville.

AVOCATS.

RUE ST. JACQUES, ST. JEAN.

Suivront le Circuit de Napierville.

H. CORREN,

ORFÈVRE ET HORLOGER

RUE RICHELIEU, COTE EST

Tous les ouvrages sont garantis.

St. Jean, 30 mai 1860

Pain Killer!

EST UN BAUME POUR TOUTES LES BLESSURES

Nos premiers Médecins l'emploient et en recommandent l'usage; les Pharmaciens en constatent la demande fréquente, elles Droguistes en Gros la considèrent comme un des Articles les plus importants de leur commerce. Tous les Marchands de Médecine parlent en sa faveur, et sa réputation comme remède de grande valeur est parfaitement reconnue et en fait la plus importante médecine du siècle.

PRIS INTÉRIEUREMENT, IL GUÉRIT

la Dysenterie, le Choléra, la Diarrhée, les Crampes, les Douleurs d'Estomac, d'Intestins, les Coliques, la Dyspepsie les Maux de Gorge, les Rhumes, la Toux, &c., &c., &c.

APPLIQUE A L'EXTÉRIEUR, IL GUÉRIT

les Clous, les Contusions, les Panaris, les Coupures, les Brûlures, les Entorses, les Tumeurs, les Maux de Dents, les Douleurs dans la Figure, la Névralgie, le Rhumatisme et les Engorgements des Pieds, &c., &c., &c.

La Douleur semble être l'apanage des pauvres mortels de même que la mort, et elle s'abat sur nous à tout moment. Il est conséquemment très-important que l'on puisse se procurer des moyens de soulagement au moment où nous en avons besoin.

Ce moyen de soulagement réside dans le PAIN KILLER de PERRY DAVIS, dont la réputation est répandue sur tout le globe. Dans les glaces des régions polaires comme sous le soleil des tropiques, sa vertu est reconnue et appréciée. Et en lui l'humanité souffrante a trouvé un soulagement à ses douleurs.

L'effet du PAIN KILLER sur le patient, lorsqu'il est pris à l'intérieur, est utile dans les cas de Rhumes, Toux, Douleurs d'Intestins, Choléra, Dysenterie et autres dérangements du système. Son succès comme remède appliqué à l'extérieur dans les cas de Brûlure, d'Contusions, d'Entorses, de Coupures, de Piqures d'Insectes, etc., lui a valu une des premières places parmi les médecines du jour.

Le nom de la médecine "PAIN KILLER" est notre marque de commerce. Nous avons le droit exclusif de nous en servir et nous n'avons jamais manqué de le faire valoir en temps et lieu dans toutes et chacune des nombreuses actions intentées à des parties préparées ou vendant des articles sous ce nom ou si semblable qu'il pouvait tromper le public.

Méfiez-vous des contrefaçons. Demandez PAIN KILLER VÉGÉTAL DE PERRY DAVIS et pas d'autre.

A vendre chez tous les Pharmaciens et Epiciers.

Prix, 15 cts, 25 cts, 50 cts, la Bouteille.

Perry Davis & Fils,

Fabricants et Propriétaires

375, Rue St. Paul, Montréal, C. E.

8 juillet

Pilules Végétales de Bristol

ENDUITES DE SUCRE,



Le grand remède pour les maux de

poumons, d'estomac et d'entrailles.

Mises dans des fioles de verre et garanties propres à être conservées dans tous les climats.

Ces Pilules sont expressément préparées pour opérer en harmonie avec la SALSEPAREILLE DE BRISTOL, ce grand Purificateur du Sang dans les Maladies résultant d'humours dépravés et de sang impur. Sous l'influence de ces deux GRANDS REMÈDES, les Maladies jusque-là considérées comme entièrement incurables, disparaissent promptement et permanentement. Dans les Maladies suivantes, ces Pilules sont le Remède le plus sûr, le plus prompt et le meilleur qui ait été préparé, et dont l'usage est encore appliqué à la dyspepsie ou indigestion, les maux de poudrons, la constipation, les maux de tête, l'hydropisie et les piles.

Depuis plusieurs années, ces Pilules ont été employées dans la pratique quotidienne, toujours avec les meilleurs résultats, et ont été la plus grande confiance qu'elles sont recommandées aux patients. Elles sont composées avec les Extraits Végétaux et Baumes les plus coûteux et les plus purs, et dont il n'y en a de très-peu employés dans les Médecines ordinaires, à cause de leur coût élevé; cette combinaison de rares propriétés médicinales est telle que dans les maladies longues et difficiles, où les autres Médecines ont complètement failli, ces Pilules extraordinaires ont opéré des guérisons complètes.

Seulement 25 Centimes la Fiole.

A vendre par tous les Pharmaciens en Canada.

J. F. HENRY & CIE.,

Agents-Général pour Montréal,

303, Rue St. Paul, Montréal.

A vendre à St. Jean chez M. F. L.

Wight et J. B. Carrière, marchand.

21 décembre 1863.

Dr. BAUDOUIN,

Rue McCUMMING,

Vis-à-vis chez M. Alex. Nadeau, fils.

St. Jean, 2 octobre 1866.